

N° 13.



*H. de Bussy de Sussallé*

L'AN MIL HUIT CENT SOIXANTE-TROIS, le *quatorze* du mois de *Mai* à *Doux* heures du *soir* pardevant

Nous *Charles Amable Bourgerette*, adjoint délégué par le Maire  
Officier de l'État civil de la commune de *Vouzon*

canton de *la Motte-Bourzon* département de *Loir-et-Cher*,  
sont comparus *Henry Pierre Marie de Bussy de Sussallé*

âgé de *quarante-trois* ans profession de *propriétaire*  
domicilié à *Vouzon* et *Charles Gustave Bacheron d'Arnoy*

âgé de *soixante-huit* ans profession de *propriétaire*  
domicilié à *Paris*

*(de) Beauchère*  
*Anne Marie Oglaï*  
*femme mariée*  
*âgée de 63 ans.*

Lesquels nous ont déclaré que le *quatorze* du mois de *Mai*,  
à *soixante* heures et de *soixante* *Anne Marie Oglaï de Beauchère*,  
*épouse de Charles Augustin Bacheron vicomte d'Arnoy* demeurant au *château d'Arnoy*  
*commune de Vouzon*, fille de feu *Charles Frédéric Ambroise de Baudouin*  
*et de feu Louis Marie Antoinette de la Roche-Arnoy*;  
âgé de *soixante-trois* ans profession de *propriétaire*  
demeurant à *Vouzon* département de *Loir-et-Cher*

*H. de Bussy de Sussallé*

né au *château de Mazières* commun *département de Loir-et-Cher*  
est décédée en notre commune, en la maison du *château d'Arnoy*

*G. Bacheron d'Arnoy*  
*Bourgerette*

Le premier témoin nous a déclaré être *gendre* et le  
second témoin être *fils* de la dite *décédée*. Nous nous sommes  
assuré de l'exactitude de la déclaration de ces témoins, qui ont signé avec nous le présent acte,  
après que lecture leur en a été faite.

*G. Bacheron d'Arnoy*

*H. de Bussy de Sussallé*

*Bourgerette*

N° 14.

L'AN MIL HUIT CENT SOIXANTE-TROIS, le *Dix* du mois de *juin* à *huit* heures du *matin* pardevant

*(de) ...*

Nous *Charles Amable Bourgerette*, adjoint délégué par le Maire  
Officier de l'État civil de la commune de *Vouzon*